



PONT DU GARD

Conseil d'administration E.P.C.C. Pont du Gard

Séance du 14 juin 2024

Extrait du registre des délibérations

DELIBERATION N°2024-28

Objet : Don en faveur des actions du Nemausus Nîmes Rotary club

Rapporteur : M. Sébastien Arnoux

Exposé des motifs :

Considérant que le Nemausus Nîmes Rotary club est une association œuvrant pour l'intérêt général, en organisant des manifestations caritatives afin de récolter des fonds à destination d'associations d'aide aux enfants malades,

Considérant qu'ainsi, la manifestation du dimanche 2 juin 2024 a été organisée dans l'intention de soutenir les actions du Nemausus Nîmes Rotary club sur le site du Pont du Gard. Le format de cette manifestation était une course de canards, sous forme de tombola caritative au bénéfice de trois associations : Belle et Rose, Les Blouses Roses et le CHU de Nîmes service pédiatrie pour les enfants malades.

Considérant qu'au regard de l'intérêt général soutenu par cet évènement, l'EPCC Pont du Gard souhaite s'associer et soutenir financièrement l'action du Nemausus Nîmes Rotary Club, par le reversement d'un don de 3000€ au bénéfice des trois associations visées ci-dessus. Cette somme est arrêtée de la manière suivante : calcul du delta entre la jauge fixée dans les objectifs annuels (environ 7 000 €), et la jauge effectivement réalisée in fine (10 000 €).

Le Conseil d'Administration,

Après en avoir délibéré,

- ✓ Valide le don de 3 000 € au bénéfice de trois associations : Belle et Rose, Les Blouses Roses et le CHU de Nîmes service pédiatrie pour les enfants malades,
- ✓ Précise que les crédits correspondants ont été inscrits au Budget 2024, chapitre 67, article 6713.

\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*

DECISION : ADOPTE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*

Étaient présents :

M. Malavieille, Mme Noguier, M. Pissas, M. Bouget, Mme Dherbecourt, M. Blanc, M. Verdier, M. Gibelin, M. Vallespi, M. Cartailier, M. Sauzet, M. Biou, M. Rasson, Mme Rebuffat, M. Paoletti.

Avait donné une procuration écrite :

M. Nicolas a donné pouvoir à M. Malavieille, M. Favaron a donné pouvoir à Mme Noguier.

Fait à Vers, le 14 juin 2024

Le Président

M. Patrick Malavieille



PONT DU GARD

La Bégude

400 route du Pont du Gard  
30210 Vers Pont du Gard

Tél : 04 66 37 50 99 - Fax : 04 66 37 51 50

www.pontdugard.fr - N° SIREN 443 229 814

Établissement Public de Coopération Culturelle Pont du Gard

La Bégude - 400 route du Pont du Gard • 30210 Vers-Pont-du-Gard • T. 04 66 37 50 99 • F. 04 66 37 51 50 • [www.pontdugard.fr](http://www.pontdugard.fr)

REÇU EN PREFECTURE

le 14/06/2024

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-030-448279844-20240613-2024\_28-DE